



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

A  
DA  
LI



# SOMMAIRE

## 4 L'ASSOCIATION ADALI

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Identité .....                   | 4 |
| Territoires d'intervention ..... | 5 |
| Pôles d'activités .....          | 5 |

## 6 LOGEMENT - HÉBERGEMENT

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| Les résidences Habitat Jeunes - FJT .....                            | 8  |
| La résidence sociale Campus .....                                    | 10 |
| L'accompagnement renforcé des jeunes en Contrat Jeunes Majeurs ..... | 12 |
| Les logements transitoires jeunes .....                              | 13 |
| Les logements temporaires .....                                      | 14 |
| La médiation et l'intermédiation locative .....                      | 15 |
| Les pensions de famille .....                                        | 15 |
| Les dispositifs d'accompagnement vers le logement .....              | 16 |
| L'accompagnement vers le logement des jeunes réfugiés .....          | 16 |
| Les plateformes Loj'Toît .....                                       | 18 |
| L'accompagnement social lié au logement .....                        | 19 |

## 20 INSERTION

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| Les accueils de jour .....     | 22 |
| La référence RSA .....         | 24 |
| Les ateliers d'insertion ..... | 25 |

## 26 FAMILLE

|                                            |    |
|--------------------------------------------|----|
| La médiation familiale .....               | 28 |
| L'espace rencontre parents / enfants ..... | 29 |

## 30 ENFANCE

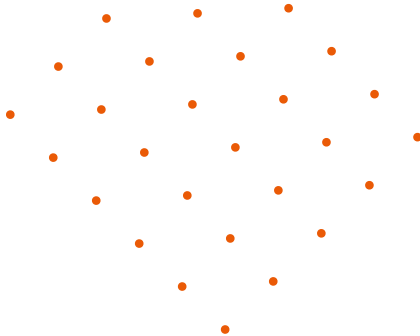
|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| Service d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif Diversifié ..... | 32 |
| L'accompagnement des MNA de 16 à 21 ans .....                       | 34 |
| Le Point Accueil Écoute Jeunes .....                                | 37 |

## 38 SANTÉ

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Les Appartements de Coordination Thérapeutique .. | 40 |
|---------------------------------------------------|----|

## 42 LES SERVICES SUPPORTS

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| Ressources humaines .....            | 46 |
| Projet et développement .....        | 48 |
| Services généraux .....              | 49 |
| Moyens techniques et matériels ..... | 49 |
| Moyens financiers .....              | 50 |
| Partenaires .....                    | 51 |



# ÉDITO

Dans le dernier édito, nous mentionnions que nous devrions veiller à maintenir, renforcer voire développer nos niveaux de vigilance et nos actions sur les territoires pour répondre aux besoins identifiés, au regard de la crise sanitaire et de ses effets. Ce positionnement associatif visant à questionner nos pratiques et proposer des évolutions est en effet un axe que l'association porte fortement depuis de nombreuses années et qui nous a semblé fondamental de renforcer au regard de ce contexte si particulier.

Notre association intervient sur des territoires ruraux, périurbains et urbains qui nous confrontent à des réalités chacune différentes nécessitant une adaptation de nos pratiques. Les territoires colorent nos modalités d'action car nous nous adaptons au contexte local à travers leurs manques mais également leurs ressources et leurs richesses. Notre analyse des besoins, notre connaissance de ces territoires, notre proximité avec les élus locaux ainsi que les liens étroits que

nous entretenons avec nos financeurs sont un mix indispensable à cette adaptation.

Il nous paraît en effet indispensable de repérer « les trous dans la raquette » et de proposer des réponses adaptées. Car nous savons qu'en plus de la prise en compte de notre contexte local, la situation géopolitique internationale et les enjeux climatiques nous mettront à nouveau à l'épreuve pour apporter des réponses adaptées.

C'est dans ce sens que nous avons œuvré au cours de l'année 2021 pour déployer de nouvelles réponses, en faire évoluer d'autres et préparer la création de nouveaux « outils » pour les années à venir.

Ce rapport d'activité vous donnera une présentation des activités déployées par l'association au cours de l'année passée. Nous vous en souhaitons une agréable lecture.

**Eufémia RAGOT**  
*Présidente*

**Céline LACÔTE**  
*Directrice générale*



# L'ASSOCIATION ADALI



## IDENTITÉ

**ADALI est une association sociale et médico-sociale dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle.**

Au quotidien, ADALI œuvre au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. L'association s'appuie sur les ressources et potentialités des personnes pour proposer un accompagnement adapté.

**L'association ADALI est guidée  
par des valeurs humanistes avec pour principe fondateur  
la valorisation de la personne accompagnée.**

**Tolérance et solidarité sont deux piliers d'ADALI.**

L'association place au cœur de son action la promotion individuelle et citoyenne, la mixité sociale et la bienveillance.

Au fil des années, l'association a évolué pour s'adapter aux nouvelles réalités sociales et aux différentes évolutions institutionnelles afin que l'accompagnement qu'elle propose s'inscrive au plus proche des besoins des personnes en difficulté.





## TERRITOIRES D'INTERVENTION

ADALI est présente sur les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

L'association est organisée autour de trois secteurs géographiques :



**La Métropole  
du Grand Nancy**



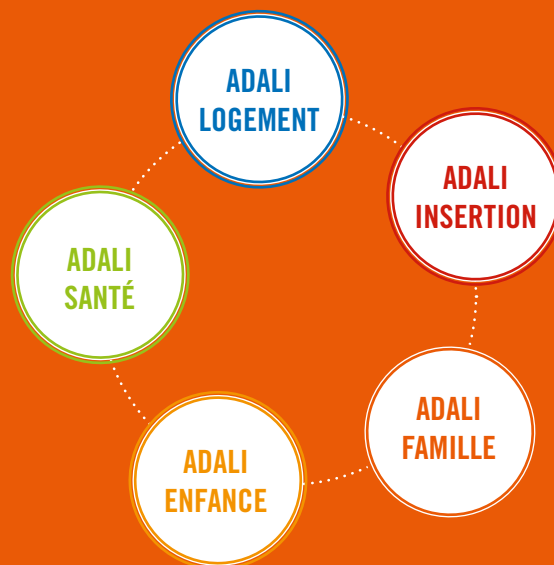
**L'Ouest Vosges**  
(principalement sur  
les communes de  
Neufchâteau, Vittel,  
Mirecourt)



**Les Vosges  
Centrales**  
(principalement  
sur les communes  
d'Épinal, Golbey et  
Monthureux-sur-  
Saône/Darney)

## PÔLES D'ACTIVITÉS

ADALI inscrit ses missions au sein de 5 pôles d'activités :





# LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement - Hébergement de l'association est transversal aux différents pôles géographiques de l'association. Que ce soit sur le Grand Nancy, sur le pôle Ouest Vosges ou sur le pôle Vosges Centrales, l'habitat y est présent. Historiquement, l'association œuvre dans ce champ depuis 1958. Pour l'association, **la promotion de l'habitat est une dimension centrale à la réduction des inégalités sociales.**

L'association a déployé de nombreux outils afin de permettre aux personnes accompagnées de s'investir affectivement dans un espace afin d'y créer un sentiment de sécurité qui leur permet d'entreprendre ensuite les démarches qui sont importantes pour elles au sein de la société.



# LES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES - FJT

**Les Résidences Habitat Jeunes - FJT proposent aux jeunes âgés de 16 à 30 ans des installations matérielles pour le logement et les moyens d'accès à l'autonomie. Ils ont pour mission la promotion individuelle et collective des jeunes, le soutien à leur insertion sociale et professionnelle par l'emploi, la formation, la santé, l'habitat et la vie sociale.**

Les Résidences Habitat Jeunes - FJT d'ADALI représentent une réponse adaptée à la diversité du public accueilli et permettent un accès progressif à la responsabilisation et à l'autonomie. Le pôle Grand Nancy dispose de 5 résidences proposant des logements allant du studio au T3. L'association gère également 1 résidence à Vitte.

La diversité de FJT permet à l'association de proposer des formules logement / accompagnement adaptées aux besoins et attentes des jeunes.

**Les deux objectifs principaux des résidences sociales FJT sont :**

- . Proposer une solution de logement temporaire et transitoire
- . Mettre en œuvre un programme d'accompagnement social et d'insertion professionnelle des résidents-es, en individuel comme en collectif.

**Le FJT représente une réponse à un moment pour des jeunes en pleine construction.**

**L'offre d'ADALI est au plus proche des réalités des jeunes et des territoires à travers des logements variés et des formes d'accompagnement individualisées.**

Dans le contexte de la Covid 19, l'association a souhaité mettre en place, les 18 août et 15 septembre 2021 en soirée, des campagnes de vaccination ouvertes à la fois aux bénéficiaires des dispositifs du pôle Grand Nancy et aux habitants-es de la Métropole. Près de 45 personnes, 2/3 de jeunes et un tiers d'habitants-es ont été vaccinées, sur chacune des dates. L'action s'est déroulée en partenariat avec le centre de vaccination d'Heillecourt.



Grand Nancy



QuestVosges



Taux d'occupation 65 %

123 entrées → 156 sorties



## EN CHIFFRES



FJT

5  
à Nancy

1  
à Vittel

237 logements 242 places

334 jeunes accueillis



82

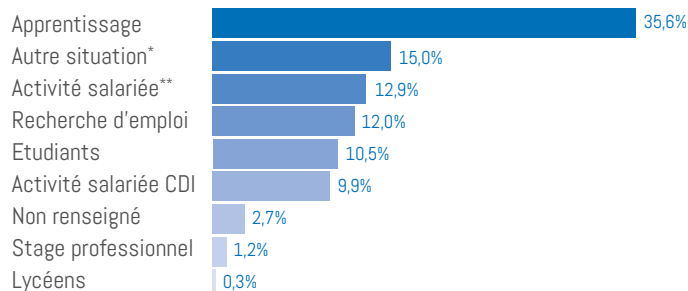


252

21,5 ans : âge moyen

51 actions collectives

### SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE



\* (GJ, E2C, Mesure d'insertion, auto-entrepreneur, service civique)

\*\* CDD - Intérimaires

## FOCUS

La journée solidaire

Samedi 18 décembre, l'équipe du pôle Habitat Jeunes Grand Nancy a organisé sa première journée solidaire, une journée placée sous le signe des fêtes de fin d'année qui avait pour première intention d'organiser une grande braderie à destination des jeunes.



Les objectifs sous-jacents au projet étaient de créer un temps convivial à la sortie de la crise du covid et de mobiliser les jeunes des Résidences Habitat Jeunes ADALI autour d'un projet solidaire.

Une importante partie de l'équipe et plusieurs jeunes se sont mobilisés activement sur ce projet : création de décoration, confection de biscuits de Noël, mobilisation des partenaires, création et animation d'un escape game sur le thème de Saint Nicolas...

De nombreux partenaires ont répondu présents à l'évènement : Prê'en Scène, la Croix-Rouge, l'Atelier de Vie de Quartier, Tremplin Sport, La Cantoche, Vert'y Go.

Une partie de la somme récoltée a servi à acquérir du matériel pour les sans-abris de la Métropole et le reste à contribuer à la création de projets à destination des jeunes des résidences ADALI.

# LA RÉSIDENCE SOCIALE CAMPUS



**Cette résidence, exclusivement destinée à un public de jeunes alternants de 16 à 25 ans a pour but de lever les freins à la poursuite des études et de favoriser l'accès à la formation pour des personnes éloignées des centres de formation, ou de leur lieu d'apprentissage en proposant des installations adaptées et une présence socio-éducative.**

Le Campus des étudiants-es en alternance a pour public des jeunes inscrits dans des cursus allant du CAP au diplôme d'ingénieur. Cette mixité des parcours favorise la motivation des plus jeunes à poursuivre leurs études ou à découvrir de nouvelles filières de formation dans une logique de tutorat. La résidence sociale, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui abrite de nombreux jeunes aux parcours et aspirations très diverses qu'il convient d'accompagner dans l'optique de faciliter l'autonomie de chacun-e et le vivre ensemble.



## EN CHIFFRES

**120 logements** pour 160 places

80 studios

40 chambres doubles

**200 jeunes accueillis** 

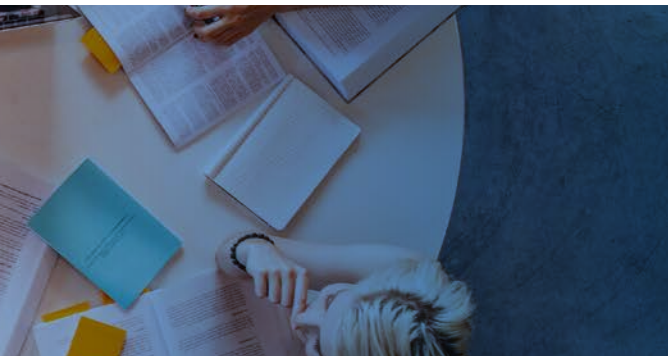
 11

 189

73 entrées →  → 77 sorties

**18,5 ans** : âge moyen

**5 actions collectives**



# FOCUS

## Vers le statut de FJT pour la résidence

Avant même l'ouverture de la résidence en 2018, ADALI a informé les partenaires au vu de son expérience et de son expertise « habitat jeunes », de la nécessité d'obtenir le statut de FJT pour la résidence sociale Campus. Il permettra d'accompagner au mieux les jeunes dans leur prise d'autonomie, d'animer et d'organiser ce collectif d'une capacité de 160 jeunes.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, la résidence du Campus a ouvert ses portes sous le statut de résidence sociale.

A la suite d'un comité de pilotage partenarial de la résidence Campus, en 2019 ADALI a sollicité un accompagnement de l'URHAJ, dans le cadre de l'accord-cadre signé entre l'État, l'USH, la CDC, Action Logement Groupe, la Cnaf et l'UNHAJ ayant pour objectifs de :

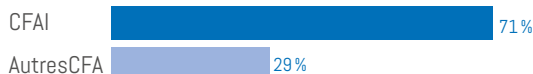
- . Caractériser l'inscription de la résidence Le Campus au niveau des différents territoires (territoire de proximité, métropole du Grand Nancy) ;
- . Caractériser la visibilité d'ADALI HABITAT par les institutions et identifier les points d'achoppement au statut FJT ;
- . Construire une stratégie pour mobiliser les partenaires sur le projet FJT ;
- . Construire collectivement le projet socio-éducatif ;
- . Sécuriser les financements liés au projet socio-éducatif.

Les résultats de cette étude, présentés en 2020 aux partenaires ont confirmé, au regard des constats effectués concernant les publics accueillis notamment, les besoins d'une présence et d'un déploiement d'interventions socio-éducatives dans la résidence, au-delà des seules missions de gestion locative adaptée déjà mise en place de par le statut de résidence sociale.

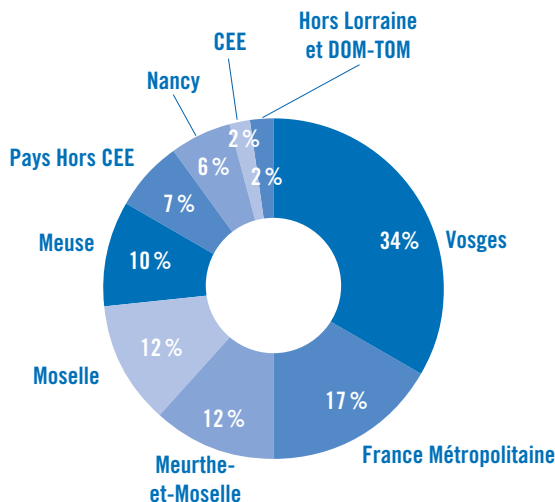
Le 15 octobre 2021, M. Le Préfet de Meurthe-et-Moselle, par l'intermédiaire de la DDETS, a lancé un appel à projet visant à autoriser la création de 160 nouvelles places en foyer de jeunes travailleurs (FJT) sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy. (Arrêté DDETS/SHL/2021-75). L'appel à projet a été lancé en application de l'article 31 de la loi ALUR de 2014 qui avait rétabli la compétence des préfets de département en matière d'autorisation des foyers de jeunes travailleurs, 10<sup>e</sup> catégorie d'établissements et services sociaux et médico-sociaux énumérés à l'article L. 312-1 I. du CASF.

ADALI a adressé sa réponse à l'appel à projet le 26 novembre 2021, puis a reçu une réponse de la DDETS le 30 décembre 2021 confirmant l'autorisation de l'Etat pour l'ouverture de places FJT dans la résidence Campus et indiquant que l'association ADALI était désignée comme gestionnaire.

### LIEU DE FORMATION DES JEUNES



### LIEU DE RÉSIDENCE DES FAMILLES





# L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES JEUNES EN CONTRAT JEUNES MAJEURS



**Le pôle Grand Nancy accompagne jusqu'à quarante-cinq jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance et disposant d'un Contrat Jeunes Majeurs.**

Le Contrat Jeune Majeur permet de prolonger, au-delà de l'âge de dix-huit ans et jusqu'à vingt et an, le soutien de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il peut consister en :

- . **Une participation financière** sous la forme d'une allocation variant en fonction des ressources du jeune,
- . **Une aide à domicile** par un intervenant socioéducatif, par exemple,
- . **Une prise en charge des dépenses courantes et de l'hébergement à titre temporaire** par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Cette prestation s'appelle « Accueil provisoire jeune majeur ».

**L'association accompagne les jeunes logés au sein de la résidence sociale Campus, des Résidences Habitat Jeunes-FJT du Grand Nancy ou de logements en diffus** afin de faciliter leur transition vers le statut d'adulte autonome. L'association propose un accompagnement renforcé aux jeunes et les soutient dans tous les domaines de leur vie : démarches administratives, logement, vie quotidienne, savoir-habiter, scolarité, insertion socioprofessionnelle, citoyenneté.

## EN CHIFFRES

**45** places : capacité du service

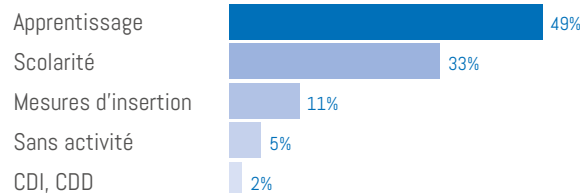
**61** jeunes accompagnés 

 **9**

 **52**

**18,5** ans : âge moyen

## SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES



# LES LOGEMENTS TRANSITOIRES JEUNES



L'objectif principal du dispositif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans, en situation de rupture et dont le manque d'autonomie et les ressources financières ne leur permettent pas un accès aux logements de droit commun. Le dispositif propose un hébergement en diffus et un accompagnement global renforcé.

Depuis 2020, l'association dispose de logements à Nancy et à Épinal.

## L'accompagnement vise à :

- **Développer** le pouvoir d'agir des jeunes
- **Reconstituer** un lien positif et structurant avec leur environnement
- **Travailler** sur le savoir-habiter et le développement de l'autonomie
- **Mettre en place** des activités spécifiques et collectives favorisant la redynamisation des parcours de vie des jeunes pour améliorer leur estime de soi et leur permettre de se projeter vers un avenir positif

Les jeunes accueillis au sein du dispositif sont des jeunes aux parcours complexes souvent concernés par un parcours ASE, PJJ ou ayant déjà une expérience avec l'hébergement d'urgence.

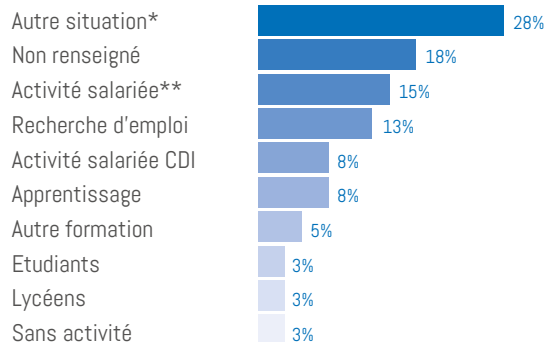
## EN CHIFFRES

**19** logements pour 30 places  
12 logements pour 18 places à Nancy  
7 logements pour 12 places à Épinal

**46** jeunes accompagnés  **12**  **34**

**21,7** ans : âge moyen

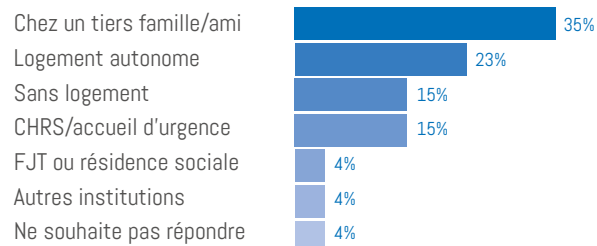
## SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE



\*GJ, E2C, Mesure d'insertion, autoentrepreneur, service civique

\*\* CDD - Intérimaires

## SITUATION LOGEMENT À LA SORTIE



# LES LOGEMENTS TEMPORAIRES



Les logements temporaires sont destinés à héberger des personnes défavorisées pour une durée d'environ 6 mois renouvelable et à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle. Véritable tremplin vers l'autonomie, ils proposent les règles que la location d'un logement impose dans le cadre d'un accompagnement de proximité : paiement d'une redevance mensuelle adaptée aux ressources, entretien du logement et des communs, démarches liées à l'insertion sociale et professionnelle de la personne.

Répartis sur le territoire Ouest Vosges, les logements temporaires représentent une alternative à destination d'un public aux parcours complexes. L'accompagnement y est souvent soutenu et adapté.

**Pour accéder à un logement temporaire, les personnes doivent répondre à trois critères :**

- . **Une autonomie minimum** dans le logement et dans les gestes de la vie quotidienne ;
- . **Des ressources même minimes** qui permettent néanmoins à la personne de subvenir à ses besoins primaires ;
- . **Un engagement de la personne** dans son parcours en direction d'un logement classique ou accompagné.

De par la souplesse d'accès au dispositif, les logements temporaires représentent un outil particulièrement intéressant dans l'insertion d'un public défavorisé en recherche de solution concrète.



## EN CHIFFRES

Parc de **25** places

**30** personnes logées

**11**

**19**

**3**

## LA MÉDIATION ET INTERMÉDIATION LOCATIVE

**La Médiation Locative** consiste en la sous-location de 4 logements situés à Vittel, à des ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Plus Démunis (financement Conseil Départemental). L'accueil et l'accompagnement des ménages intervient souvent après un parcours locatif chaotique. L'ensemble des problématiques qui constitue le quotidien des personnes accompagnées est travaillé.

**L'Intermédiation Locative** permet à ADALI de sous-louer temporairement un logement à un ménage qui se trouve en fin de parcours d'hébergement, à l'issue d'une expulsion locative ou encore pour l'accès à un nouveau logement (financement Etat). La particularité de ce dispositif réside dans le fait que l'association loue le futur logement du ménage qu'elle lui met à disposition pour une période de 6 à 18 mois. Durant ce temps, l'accompagnement va consister à construire une véritable passerelle entre le propriétaire et le futur locataire. A l'issue de la période d'accompagnement, ADALI glisse le bail au nom du ménage qui devient ou redevient locataire de plein droit.

### EN CHIFFRES

**7 personnes accompagnées**

 **3**

 **4**

## LES PENSIONS DE FAMILLE

**Les pensions de famille, ou maisons relais ont été formalisées par une circulaire datant de 1997. Suite à la réussite de l'expérimentation, les objectifs du projet ont été formalisés en 2002. A la suite de cela, deux autres dispositifs ont été créés, l'un à destination des populations vieillissantes et l'autre pour les personnes souffrant de troubles psychiques, les Résidences Accueil.**

L'association propose un accueil au sein de **deux maisons relais, à Neufchâteau et à Vittel** et a ouvert en 2020 **une résidence accueil dédiée à un public souffrant de troubles psychiques à Neufchâteau**. Ces logements sont destinés à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et/ou psychologique rend impossible à échéance prévisible un accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi qu'un accompagnement afin de créer un environnement sécurisant et de travailler à des actions de réinsertion durable.

Tout au long de l'année, les personnes accueillies travaillent, proposent, organisent avec l'équipe, des repas collectifs, des animations, des sorties culturelles, des ateliers manuels.

### EN CHIFFRES

**26 personnes logées**



**10**



**16**

**51 ans : âge moyen**

**2 maisons relais**

**1 résidence accueil**

**19 places en maisons relais**

**12 places en résidence accueil**

**83 % taux d'occupation global**

**92 % pour les MR  
75 % pour la RA**



# LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT

## L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT DES JEUNES RÉFUGIÉS

**L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes accompagnées.**

Toutes les personnes accompagnées par les professionnels des différentes associations sont issues de la demande d'asile et bénéficient soit du statut de réfugié, soit de la protection subsidiaire.

Le public est orienté dans le cadre des Comités Techniques des Réfugiés Régularisés (CTRR) portés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et organisés une fois par mois.

**ADALI a la spécificité d'accompagner 20 jeunes de moins de 30 ans.** Accueillies dans des centres d'hébergement, les personnes sont orientées vers le dispositif si elles répondent aux quatre critères suivants :

- . **Sortir d'une structure d'hébergement**
- . **Avoir besoin d'un accompagnement**
- . **Avoir moins de 30 ans**
- . **Bénéficier du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire**

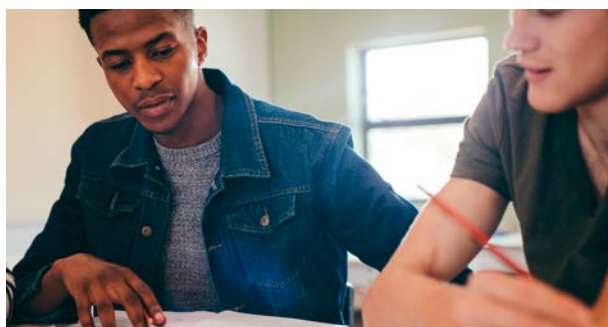
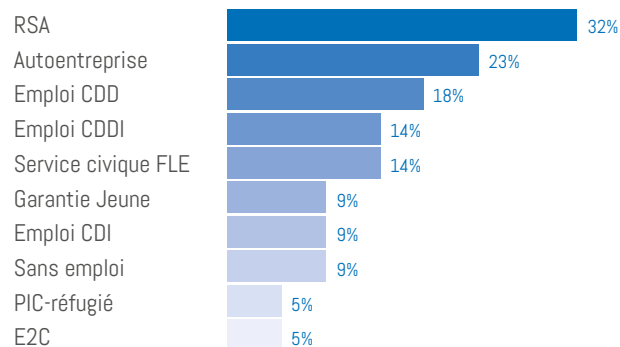
Au vu du nombre d'orientations ainsi que des accompagnements effectués en 2021, le dispositif en tant que solution d'accompagnement renforcé confirme son intérêt pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre de la circulaire. Le public est très volontaire sur l'accompagnement proposé, et adhère en grande majorité à celui-ci, notamment sur un territoire et dans un pays dont les codes sont encore pour eux en cours d'acquisition.

La question du niveau de connaissance en langue française demeure une difficulté pour fluidifier certaines étapes de l'accompagnement, ici la possibilité de faire bénéficier ces publics d'un interprétariat apporterait une valeur ajoutée. En parallèle, le dispositif accompagne par le collectif des jeunes en service civique sur les thématiques logement, santé, budget, emploi, organisation des institutions du territoire.





## SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE (HORS ACC SERVICE CIVIQUE)



## EN CHIFFRES

**33** jeunes accompagnés 

**22** jeunes dans le cadre d'un accompagnement individuel

**11** jeunes accompagnés dans le cadre des actions collectives menées avec les jeunes en service civique

**25** ans : âge moyen



## LES PLATEFORMES LOJ'TOÏT

**Il s'agit d'un « guichet unique logement » ouvert aux 16-30 ans sur le territoire du Grand Nancy, d'Épinal et de l'Ouest Vosgien.**

### Les Plateformes Loj'Toît ont pour objectifs :

- . **D'accueillir, informer, orienter et accompagner ces jeunes** dans leur projet d'accès au logement, durable ou temporaire, individuellement et/ou dans le cadre d'actions collectives.
- . **De favoriser la mobilité professionnelle des jeunes.**

Aussi bien en individuel qu'en collectif, l'accompagnement proposé s'adapte à chacun des jeunes rencontrés, ainsi qu'aux besoins et attentes de ces derniers, qu'ils soient exprimés par les jeunes ou repérés par la conseillère Loj'Toît en entretien.

### L'accompagnement individuel se décline à travers les points suivants :

- . **Identification des besoins** et informations générales autour du logement,
- . **Évaluation du projet de logement** du jeune,
- . **Accompagnement du jeune dans ses démarches administratives** d'accès aux droits, orientation vers des offres de logement et/ou d'hébergement correspondant à sa situation et à sa demande.

Les jeunes accueillis manifestent **leur besoin de logement ou d'hébergement et également un besoin en termes d'accompagnement dans les démarches** à mener en amont du logement et sur les questions concrètes liées aux droits et devoirs du locataire (bail, caution...).

Le bas niveau de ressources des jeunes, et, en particulier pour de nombreux cas de publics que nous rencontrons l'irrégularité de leurs revenus de par des parcours discontinus et l'impossibilité pour les jeunes d'accéder au RSA représentent des dif-



ficultés importantes. Dans les Vosges, nous partageons avec nos partenaires le besoin de développer sur le territoire des solutions Habitat Jeunes.

La mobilité représente également un frein important pour les jeunes notamment ceux se formant dans le domaine de la restauration.

Nous observons également que la question de la précarité énergétique vient bousculer l'indépendance des jeunes puisque les logements mal isolés entraînent des factures importantes et viennent fragiliser le budget des jeunes.

### Lieux de permanence

#### Grand Nancy

- . Mission Locale du Grand Nancy
- . FJT Les Abeilles à Nancy
- . Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy

#### Vosges

- . Service Odysée à Épinal
- . Mission Locale d'Épinal
- . Maison ressources de Vittel
- . Mission Locale de Neufchâteau

## EN CHIFFRES

**412** jeunes rencontrés   
dans le cadre d'entretiens individuels

**324** jeunes accueillis  
dans le cadre des actions collectives

**58** actions collectives



## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

**L'Accompagnement Social Lié au Logement porté par ADALI Ouest Vosges est un dispositif à destination des bénéficiaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.**

**L'objectif est de faciliter l'accès au logement ou le maintien dans le logement des ménages**, quel que soit leur composition, tout en favorisant leur autonomie dans la vie quotidienne grâce à un accompagnement dans les démarches administratives, la gestion du budget ou la priorisation des achats.

L'intervenante sociale, en étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental des Vosges, intervient sur le secteur Ouest Vosgien, sur le territoire de la MSVS de Neufchâteau jusqu'à la ville de Mirecourt. En entretien à domicile ou au bureau, l'accompagnement est adapté à la situation et aux besoins des ménages.

**Le suivi peut durer jusqu'à 18 mois.** Les modalités de renouvellement ou d'arrêt anticipé pour non-adhésion du bénéficiaire sont échangées lors des comités de suivi réguliers entre ADALI et la MSVS afin d'assurer un accompagnement rigoureux et adapté aux situations des personnes.

**L'ASLL répond à une charte proposant trois grandes orientations :**

- . La mise en confiance du public
- . La disponibilité de l'intervenante sociale et de l'association
- . Le travail en réseau



## EN CHIFFRES

**41** personnes accompagnées 

 **19**  **22**

**35** mesures prises :

. **21** concernent un accompagnement au maintien dans le logement

. **14** concernent un accès à un logement





INTERDICTION  
FORMELLE  
D'ALIMENTER  
ET DE JETER  
QUOI QUE CE SOIT SUR CES ANI



# INSERTION

**Le pôle Insertion regroupe plusieurs dispositifs visant à faciliter l'inclusion sociale ou socio-professionnelle des personnes accompagnées :**

- . Les accueils de jour**, à Épinal, Neufchâteau, Vittel et Mirecourt
- . La référence RSA**, à Neufchâteau et Épinal
- . Les ateliers d'insertion**, à Neufchâteau et Épinal

Les équipes œuvrant dans le champ de l'insertion et travaillant avec des publics fragiles ont dû faire preuve de vigilance pendant toutes les phases de confinement afin de limiter la dégradation des situations des personnes.

# LES ACCUEILS DE JOUR

**Appelés également Accueil Écoute, les accueils de jour sont nés de la volonté de pouvoir proposer aux personnes en situation de grande précarité « une réponse immédiate, de proximité et inconditionnelle » sur les territoires.**

Pour ADALI, les dispositifs Accueil Écoute sont des espaces d'échange et d'écoute pour des personnes sans logement ni hébergement, des personnes hébergées ou logées en situation d'isolement et de précarité sociale et/ou économique.

## **Le dispositif remplit trois objectifs :**

- . Rompre l'isolement et favoriser l'ouverture des personnes et le lien social,
- . Mettre à disposition des publics un endroit sécurisant,
- . Proposer des services répondant aux besoins des publics (lessive, nourriture, sanitaires, aide aux démarches, espace chaleureux, etc.).

Le public accueilli est majoritairement bénéficiaire des minimas sociaux ou n'a aucune ressource, pour les plus jeunes (les moins de 25 ans ne pouvant pas bénéficier du RSA). Ces personnes fragilisées présentent souvent un cumul de difficultés : financières, familiales, de logement, de santé et/ou d'emploi. L'espace offert à ce public est un lieu de socialisation mais également un endroit où l'équipe travaille avec les personnes leur projet de vie.

La présence d'une infirmière coordinatrice des soins sur l'accueil de jour d'Épinal permet d'accompagner le public vers la conscientisation de leur santé et une meilleure connaissance des dispositifs existants sur le territoire.

## EN CHIFFRES

**7 269** passages

**411** personnes accueillies 

 **125**  **286**

**44** jeunes de moins de 25 ans

**2 951** repas distribués

**355** douches **556** lessives **22** vestiaires

**973** entretiens individuels

**204** actions collectives

Quest Vosges

Vosges Centrales

# FOCUS

## Là-haut sur la colline

La ville d'Épinal a accueilli pour la première fois sur son territoire le Festival « Là-haut sur la colline », projet à visée humaniste et solidaire. Le service Accueil Ecoute Épinal s'est investi, aux côtés des autres services de l'association et d'autres partenaires (services MNA, ITEP, associations locales...) ou bénévoles.

Un groupe d'accueillis a participé à la création de palettes permettant de former une clôture pour protéger les animaux du site du château d'Épinal lors du déroulement de l'évènement. Un autre groupe a décoré ces mêmes palettes sur le thème de leur choix. Un troisième groupe s'est exercé à l'écriture pour réaliser un texte sur le thème 2021 du festival « Où vas-tu demain ? ». Deux de ces textes ont été lus en public sur scène. Enfin, un dernier groupe de bénévoles s'est investi toute la semaine autour de la mise en place de l'évènement et son déroulement : montage des chapiteaux, des scènes, stands, sécurité, parking, service à la buvette etc.





# LA RÉFÉRENCE RSA

**Le rôle du référent unique RSA est d'accueillir et d'accompagner les personnes en vue de les aider à construire leur parcours d'insertion.**

Le référent RSA est un interlocuteur unique, identifié et repéré par le bénéficiaire. Il propose un accompagnement social.

**Son rôle est de :**

- . Définir un projet
- . Fixer des étapes
- . Déclencher les mesures, prestations et actions appropriées, etc.

Le référent RSA assiste la personne dans la construction de son parcours d'insertion sociale et professionnelle, tout en étant garant de la cohérence et faisabilité des étapes qui le composent. Il s'appuie sur les réponses de droit commun et l'offre d'insertion du territoire et du département. Il développe des relations privilégiées avec toutes les structures d'insertion de son champ d'intervention (social, santé, professionnel).

## EN CHIFFRES

**233** personnes accompagnées 

 **103**  **130**

**1 380** entretiens menés



# LES ATELIERS D'INSERTION

À Neufchâteau et à Épinal, les équipes socioéducatives proposent des ateliers collectifs aux personnes accompagnées bénéficiaires du RSA.

Ces ateliers collectifs représentent des espaces essentiels de valorisation du lien social et d'acquisition de compétences psychosociales pour les personnes accompagnées.



## EN CHIFFRES

**106** personnes accompagnées

**10** ateliers « moyen âge »  
en partenariat avec le CD 88

**42** séances sportives de l'atelier  
« On s'porte bien »

**1** journée « comment travailler  
la confiance en soi par le biais  
du lâcher prise »

**4** ateliers socioprofessionnel

**2** ateliers cuisine et **2** ateliers bricolage





# FAMILLE

**Le pôle Famille s'inscrit sur le territoire de l'Ouest vosgien.**

Son objectif principal est de créer / faciliter le lien entre les personnes là où il arrive qu'il soit rompu ou fragilisé.

# LA MÉDIATION FAMILIALE

**La médiation familiale a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des personnes pour qui la communication est rompue mais qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées.**

La médiation familiale approche tous les domaines de la vie d'un individu, de la gestion des ressources d'un couple à des aspects liés davantage au parcours intime des personnes.

**Le principe de la médiation est de proposer à ces personnes de se rencontrer dans un lieu neutre et sécurisant en présence d'une médiatrice familiale et de construire une nouvelle manière d'échanger.**

La médiatrice familiale accueille principalement des couples qui se séparent ou qui se sont séparés et qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées pour les enfants. La médiatrice familiale accompagne également des fratries adultes ou des parents et leurs adolescents pour qui la communication est devenue complexe. Dans le cadre des couples, l'objectif de la médiation familiale est de faciliter la séparation entre deux personnes alors que dans le cas d'un parent et d'un adolescent, l'objectif est de reconstituer le lien familial. **Chaque médiation s'adapte aux parcours et attentes des personnes accueillies.**

Le service de médiation familiale de l'association est présent sur le territoire de l'Ouest Vosgien afin de proposer aux personnes demandeuses de médiation familiale, des interventions à proximité de leurs lieux de résidence. Des permanences sont menées au tribunal afin de promouvoir le dispositif.

La médiatrice familiale assure également la formation de jeunes médiateurs scolaires au sein du collège de Liffol le Grand. L'objectif est de faciliter la gestion des conflits au sein des classes.

L'activité de la médiation a fortement augmenté depuis 2020 ce qui a donné lieu au recrutement d'une deuxième médiatrice familiale sur le pôle.

## EN CHIFFRES

**157** familles rencontrées dans le cadre des rendez-vous d'information

**40** processus de médiation engagés en 2021

**292** séances de médiation





# L'ESPACE RENCONTRE PARENTS / ENFANTS

Lors de crises ou de ruptures familiales graves, les espaces de rencontre ont pour fonction d'aider au maintien ou au rétablissement des liens entre enfants et parents.



## L'espace rencontre propose :

- **Un espace de rencontre** permettant aux familles d'exercer leur droit de visite dans les locaux de notre association
- **Le passage de bras** : lorsque l'intérêt de l'enfant le commande ou lorsque la remise directe de l'enfant à l'autre parent présente un danger pour l'un d'eux, le juge en organise les modalités pour qu'elle présente toutes les garanties nécessaires. Il peut prévoir qu'elle s'effectue dans un espace de rencontre qu'il désigne, ou avec l'assistance d'un tiers de confiance ou du représentant d'une personne morale qualifiée.

L'espace rencontre de notre association est un dispositif en évolution constante en termes de nombre de rencontres, de visites mensuelles. Ces visites concernent des situations de plus en plus installées dans le conflit.

Pour l'ensemble des activités du pôle Famille la période de la crise sanitaire a semblé être un accélérateur des situations de rupture avec une augmentation significative des actes de violence intrafamiliale.

## EN CHIFFRES

**10** familles accompagnées

**23** enfants accueillies

**110** visites d'une durée de 2 h chacune

**1** famille concernée par un passage de bras





# ENFANCE

**Depuis 2013, l'association ADALI accueille et accompagne des jeunes mineurs isolés étrangers sur le territoire des Vosges. L'association ADALI s'est rapidement mobilisée pour proposer un accompagnement adapté, spécifique à cette prise en charge.**

Un travail étroit s'est institué entre le Conseil Départemental et le service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers d'ADALI, permettant d'affirmer une même cohérence dans les prises en charge, au fil des différentes évolutions auxquelles l'association a dû s'adapter.

Un important réseau partenarial s'est constitué autour de l'accès à la scolarité, l'emploi, la santé et également la citoyenneté, les loisirs dans le but de faciliter l'intégration de ces jeunes.

**Depuis 2018, l'association accueille et prend en charge des jeunes étrangers en attente d'évaluation de leur minorité au sein d'un service à Monthureux-sur-Saône / Darney.**

**En 2021, l'association dispose dans les Vosges d'un agrément de 283 places, réparties en places d'accueil d'urgence et de mise à l'abri pour les jeunes arrivant sur le territoire et se déclarant mineurs et en places d'accompagnement pour des jeunes évalués mineurs par le Conseil Départemental.**

# SERVICE D'HÉBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DIVERSIFIÉ

Depuis 2018, l'arrivée importante de jeunes se présentant comme mineurs dans le département des Vosges a interrogé le dispositif mis en place et ouvert la réflexion aux modes de prise en charge de ces publics. Ce service a largement évolué en 2021 suite à différents constats.

En 2020, l'association ADALI et le Conseil Départemental ont vu émerger de nouvelles problématiques au sein du public MNA :

- . Augmentation significative de l'arrivée de jeunes garçons et de jeunes filles de moins de 16 ans et du manque de réponses adaptées sur le territoire
- . Augmentation des besoins de places pour les jeunes confiés
- . Besoin d'apporter des réponses aux situations de jeunes qui mettent à mal le cadre éducatif et éprouvent de grandes difficultés à évoluer au sein de nos services
- . De nombreux jeunes primo arrivants ou accueillis au sein des services MNA deviennent parents pendant leur minorité ou au début de leur majorité

Dans ce contexte, le dispositif d'accueil d'urgence a été réadapté afin de répondre à ces nouvelles spécificités. Le 21 février 2021, le Service d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif Diversifié (SHAED) a ouvert ses portes. **Ce service comprend :**

- . 24 places d'accueil d'urgence
- . 17 places d'accompagnement pour des jeunes de moins de 16 ans
- . 3 places pour des femmes enceintes ou avec des enfants de moins de 3 ans
- . 6 places dans le cadre de l'équipe mobile d'accompagnement renforcé pour les jeunes n'adhérant pas à la prise en charge de nos services

## EN CHIFFRES

**143** jeunes tout service confondu

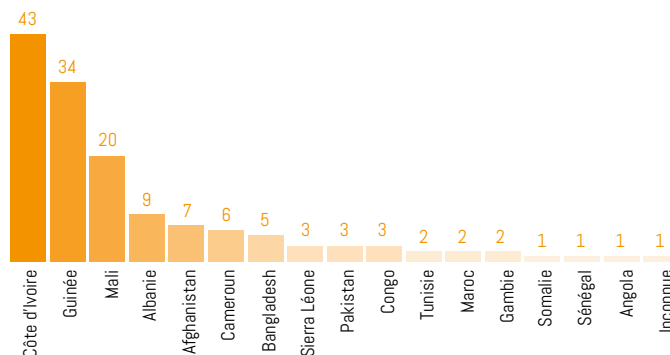
**27** départs volontaires

**35** jeunes sortis évalués majeurs

**41** jeunes sortis évalués mineurs

**97** jours : durée moyenne de prise en charge

### NATIONALITÉS DES JEUNES EN 2021





## Le dispositif

128 →  → 103  
jeunes entrés      jeunes sortis



## FOCUS

### L'évolution du service

#### Le SHAED compte désormais quatre services :

##### L'accueil d'urgence des jeunes se déclarant MNA

Le service d'accueil d'urgence a pour missions :

- . La mise à l'abri en offrant un lieu d'accueil et de transition aux jeunes, premier refuge en territoire français après les longs périples qui les ont éloignés de leur pays et de leur famille. Cet accueil vise à les protéger et à répondre à leurs besoins (hébergement, nourriture et hygiène),
- . Un accompagnement à la santé,
- . Une évaluation de leur autonomie et de leur vulnérabilité,
- . L'acquisition des premières bases de la citoyenneté et des valeurs de la République.

L'accompagnement proposé s'articule autour d'une prise en charge individuelle et de l'animation d'actions collectives.

L'équipe intervient sur :

- . Les questions de vie quotidienne en invitant les jeunes à prendre soin de leur espace de vie
- . La santé avec la présence d'une infirmière, d'une psychologue et d'un médecin coordinateur
- . Les démarches administratives des jeunes
- . La citoyenneté et la maîtrise du français grâce notamment à l'intervention de quatre bénévoles

##### L'accompagnement des jeunes de moins de 16 ans

Depuis 2021, l'équipe accueille et accompagne des jeunes de moins de 16 ans. Les objectifs de cette prise en charge sont de répondre aux besoins fondamentaux et spécifiques du jeune.

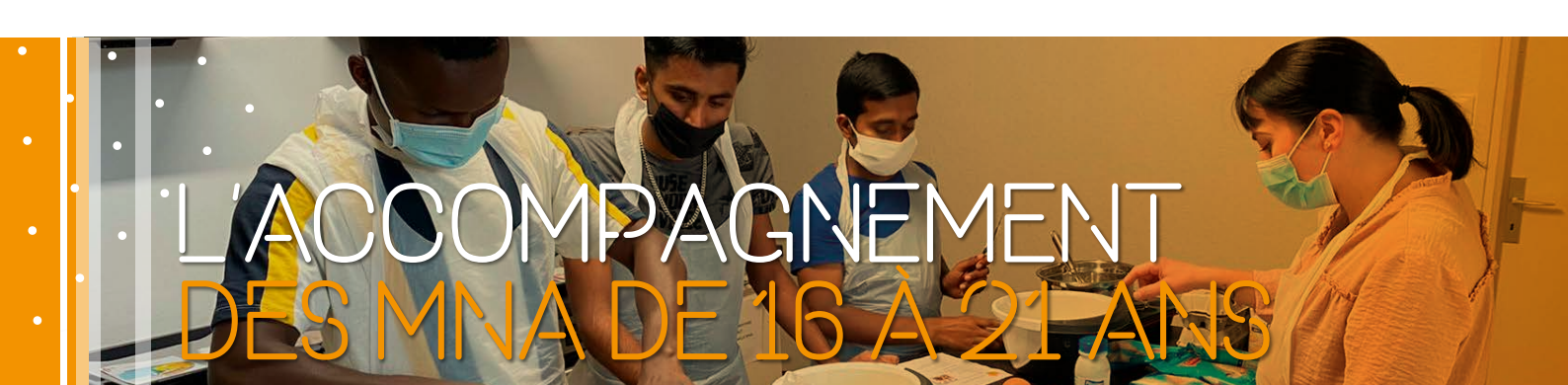
- . Assurer un hébergement protecteur et adapté aux besoins de la personne
- . Engager un bilan de leur état de santé physique et psychique et apporter les premiers soins
- . Mettre en place d'un accompagnement socio-éducatif visant à favoriser leur intégration et leur autonomie
- . Construire et soutenir le projet d'intégration scolaire et/ou professionnel
- . Soutenir la construction du projet individuel du jeune

##### L'accompagnement à la parentalité des femmes enceintes ou avec un enfant de moins de trois ans

Ce dispositif accueille des jeunes femmes migrantes isolées, fragilisées et en grande difficultés sociales. Le service de soutien à la parentalité propose un accompagnement, au titre de la protection de l'enfance, à des jeunes filles et à leurs enfants nés ou à naître dans le cadre de l'urgence ou de l'accompagnement.

##### L'équipe mobile d'accompagnement renforcé

L'équipe mobile (EMAR) intervient en complément éducatif, des services d'accompagnement, auprès des jeunes rencontrant des difficultés à intégrer le cadre éducatif et à évoluer au sein de nos services. Il s'agit de jeunes confiés où l'accompagnement proposé par les services d'accompagnement nécessite un renfort éducatif.



# L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA DE 16 À 21 ANS



L'association accompagne de manière globale depuis 2013 des mineurs isolés étrangers (jeune de moins de 18 ans n'ayant pas la nationalité française privée temporairement ou définitivement de la protection de sa famille). L'Association dispose de trois services : Odyssée, Trait d'union et Abéona.

## Les services sont composés d'équipes pluridisciplinaires.

L'objectif des services de l'Association ADALI est de proposer un **accompagnement global avec hébergement aux jeunes mineurs non accompagnés orientés dans le Département des Vosges** en appartements diffus afin de leur permettre de construire leur projet et de s'investir durablement et sereinement dans leur parcours.

## Les jeunes accompagnés bénéficient des prestations suivantes :

- **Soutien dans les démarches administratives** : l'accompagnement dans les démarches administratives consiste à soutenir les MNA auprès des ambassades et également auprès de l'ensemble des services, souvent spécifiques à chaque pays. Il s'agit de les aider dans la compréhension des démarches dans l'obtention des documents nécessaires à la constitution de leur dossier administratif.
- **Accompagnement à la scolarité** : dès l'arrivée des jeunes, un bilan est réalisé par le CIO pour permettre une scolarisation rapide et faciliter les parcours et la régularisation des situations des jeunes. Rapidement, la plupart des jeunes sont scolarisés dans les établissements du secteur en filières professionnelles. Chaque référent de parcours accompagne les jeunes dont il a la charge dans leur scolarité à travers l'aide aux devoirs, le lien avec les établissements et le respect du cadre institutionnel de l'Education Nationale.
- **Soutien à l'insertion sociale et professionnelle** : l'équipe accompagne les jeunes dans leur recherche de stage, dans la contractualisation de leur contrat de travail auprès des entreprises et également auprès des services de l'Etat concernés.
- **Accompagnement au logement** : les jeunes sont accompagnés dans leur logement par l'équipe. Il s'agit de favoriser le savoir-habiter des jeunes et de promouvoir leur autonomie à travers les actes du quotidien : l'alimentation, l'entretien du logement, etc.
- **Accompagnement à la citoyenneté** : les jeunes sont accompagnés vers les lieux privilégiés de la ville comme les lieux de vie sociale et de culture. Ils sont accompagnés sur des thèmes comme la citoyenneté, l'interculturalité, les relations filles/garçons, la laïcité et le culte, les droits et devoirs de chacun, les us et coutumes du pays d'accueil afin d'aider les MNA à construire leur esprit critique et à devenir des adultes autonomes et émancipés.

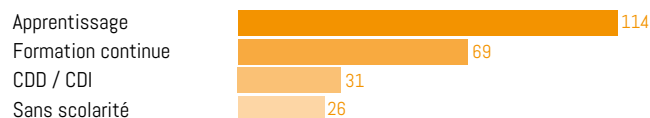


**. Accompagnement à la santé et au bien-être :** dès l'arrivée des jeunes, une analyse globale de leurs principaux besoins est réalisée notamment pour la prise en charge des pathologies et l'évitement des contagions. Les dépistages ainsi qu'un bilan complet à la médecine préventive sont organisés. Un accompagnement spécifique, en lien avec les spécialistes, est mis en place pour chaque mineur porteur d'une pathologie et nécessitant un suivi et une prise en charge adaptés. Une psychologue travaille en étroite collaboration avec l'équipe afin d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leur parcours. Les professionnels-les de ce champ appréhendent la santé à la fois dans sa dimension préventive et curative.

## Le dispositif



## SITUATIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES



## EN CHIFFRES

266 jeunes accompagnés 

 8  258

56 diplômés en 2021

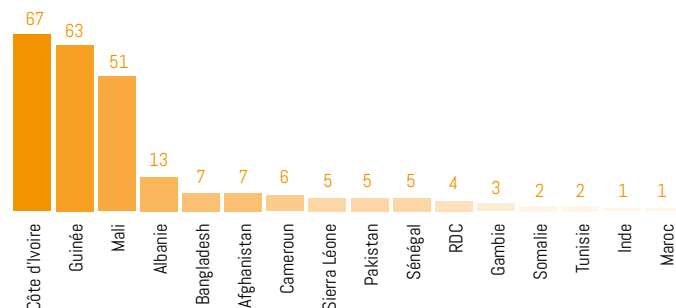
219 places d'accompagnement pour des jeunes de 16 à 18 ans :

Trait d'union : 73

Odyssée : 73

Abéona : 73

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



## SITUATION DES JEUNES À LA SORTIE





(Suite)



## FOCUS

### Les séjours autonomes

**Durant l'été 2021, l'Association ADALI a mis en place des séjours « Autonome » à destination du public MNA.**

Un séjour autonome représente la possibilité, pour un jeune majeur, de partir seul, de « tester » ses capacités et de choisir la façon dont il organise son séjour. Le départ autonome répond à une évolution du rôle des équipes éducatives en accompagnant le jeune, par une démarche de projet, vers une responsabilisation progressive et vers l'âge adulte. Les jeunes volontaires et suffisamment autonomes pour partir seuls ont été accompagnés par les équipes dans la préparation d'un séjour de va-

cances. Les jeunes ont dû organiser, anticiper et prévoir, seuls ou presque, leur séjour. Partir seul leur a permis de développer leur prise de responsabilité, de prendre des initiatives et également d'acquérir de nouvelles compétences.

Pendant la période estivale de juillet à août 2021, 17 jeunes du service Abéona ont pu construire leurs vacances et partir seul. L'association ADALI a participé au financement des séjours : mobilité, hébergement et alimentation. Dans cette perspective de promouvoir l'accès à l'autonomie des jeunes, ces derniers devaient participer aux frais.

# LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

**Le Point Accueil Écoute jeunes (PAEJ) est un lieu d'accueil, d'écoute, de suivi, d'accompagnement et de remobilisation sociale destiné aux jeunes de 13 à 25 ans, du droit commun sur le territoire de Neufchâteau.**



Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les enfants, les adolescents et leurs parents. La plupart des jeunes accueillis sont sans ressources à leur arrivée et très souvent en situation de rupture familiale. **Le dispositif « Garantie Jeunes » facilite la remobilisation et la mise en œuvre du projet professionnel des jeunes.**

Pour certains jeunes, les liens familiaux sont la plupart du temps rompus, mais quelquefois il est encore possible d'éviter cette scission par un travail de mise en confiance et de soutien. Ces jeunes peuvent également présenter un cumul de difficultés. Ce public est souvent sans logement stable, et en général dans l'attente d'un projet professionnel. Ils ont une faible ou pas de qualification professionnelle. Depuis quelques années avec la mise en place du dispositif « Garantie Jeunes », le travail d'insertion sociale globale par le projet professionnel est plus efficace. Le travail partenarial qui s'opère avec la Mission Locale est essentiel pour apporter une réponse globale aux problématiques repérées qui allient le versant social à celui du projet professionnel.

Le PAEJ était initialement financé par la DDETSPP des Vosges. Il est depuis cette année 2021 financé par la CAF. Ce dispositif en pleine réorganisation a rejoint le pôle Enfance d'ADALI et s'articule avec nos différents dispositifs.

Désormais, le PAEJ assure une mission d'accueil et d'écoute plus généraliste auprès des jeunes en situation de mal-être et leur entourage. **L'objectif est de prévenir les situations à risque, rétablir le dialogue, participer au bien-être des jeunes, favoriser leur autonomie et leur capacité d'initiative et d'action.**

## EN CHIFFRES

**19** jeunes accueillis



**8**



**11**

**19** ans : âge moyen







# SANTÉ

**Depuis 2012, l'association ADALI dispose d'appartements de coordination thérapeutique au sein du département des Vosges répartis entre Neufchâteau et Épinal.**

L'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) est un service médico-social, comme le stipule l'article L 312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Les ACT prennent en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques et interviennent quand la problématique de soin a été identifiée. Il s'agit pour l'équipe d'accompagner le patient dans l'appropriation de sa pathologie et son acceptation. Le logement est un outil qui permet, à travers l'accompagnement à la vie quotidienne de construire un projet individualisé combinant une approche sanitaire et sociale.

# LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE



Ouest Vosges



Vosges Centrales

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique est de permettre à des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale, et atteintes de pathologies chroniques, de bénéficier d'un accompagnement médico-psycho-social personnalisé dans le cadre d'un hébergement, permettant d'assurer la coordination des soins, d'améliorer la situation sociale et de développer l'autonomie.

Depuis 2012, l'Association ADALI propose un accompagnement en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT). Le décret n° 2002-1227 du 3 octobre 2002 définit les ACT comme suit : « Les appartements de coordination thérapeutique (...) fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion. »

Il fixe également la nécessité d'avoir recours à une équipe pluridisciplinaire comprenant « au moins un médecin ».

Les Appartements de Coordination Thérapeutique interviennent quand la problématique de soin a été identifiée.

Les équipes des ACT sont pluridisciplinaires et mettent en œuvre un accompagnement cohérent qui tient compte du parcours, de la santé et du projet de la personne accompagnée afin de permettre aux personnes de stabiliser leur situation et d'apprendre à vivre avec leur pathologie. Le logement est un outil qui permet, à travers l'accompagnement à la vie quotidienne de construire un projet individualisé combinant une approche sanitaire et sociale.

**L'association dispose d'appartements de coordination à Neufchâteau et à Épinal.** Chaque site est autonome et dispose d'un fonctionnement propre afin de s'adapter aux réalités de chaque territoire. Toutefois, les services collaborent et partagent les mêmes valeurs, objectifs et outils. Chaque site dispose de deux coordinations, médicale et sociale. Au quotidien, les professionnel·les composent avec leurs spécificités pour proposer un accompagnement à la fois global et bienveillant aux personnes accueillies.



## EN CHIFFRES

**19** places :

. **13** places d'hébergement en diffus

. **6** en hors les murs



**16** personnes accompagnées 

 **8**

 **8**

**35** candidatures reçues

**8** candidatures acceptées

**22** candidatures refusées

**74 %** taux d'occupation

## FOCUS

### Les ACT hors les murs

En 2021, ADALI a obtenu la gestion de trois places d'ACT hors les murs. Ce dispositif vient en complémentarité avec les ACT classiques.

Ils permettent de :

- . Engager un travail d'accompagnement (médical et social) avant une éventuelle entrée sur les ACT classiques
- . Accompagner les personnes à leur sortie des ACT avec pour objectif de soutenir les personnes dans leur nouvel habitat
- . Accompagner les personnes dans leur habitat, sans avoir à rompre leur routine et leur quotidien

L'aller vers permet d'aller à la rencontre de celles et ceux qui sont éloignées des politiques sociales et de santé. L'objectif est d'établir un lien avec elles et d'améliorer leur accès aux droits et aux services. La dimension d'adaptabilité du travail social prend alors tout son sens.

Les ACT hors les murs permettent de garantir la continuité du parcours de soin des personnes atteintes de maladies chroniques.





# SERVICES SUPPORTS



### Quatre services supports viennent soutenir l'activité des services :

- . Le service ressources humaines
- . Le service projet et développement
- . Le service de maintenance générale
- . Le service administratif et financier

### **Au vu du développement de l'association, les services généraux se sont renforcés avec l'arrivée d'un directeur des services généraux en mars 2021.**

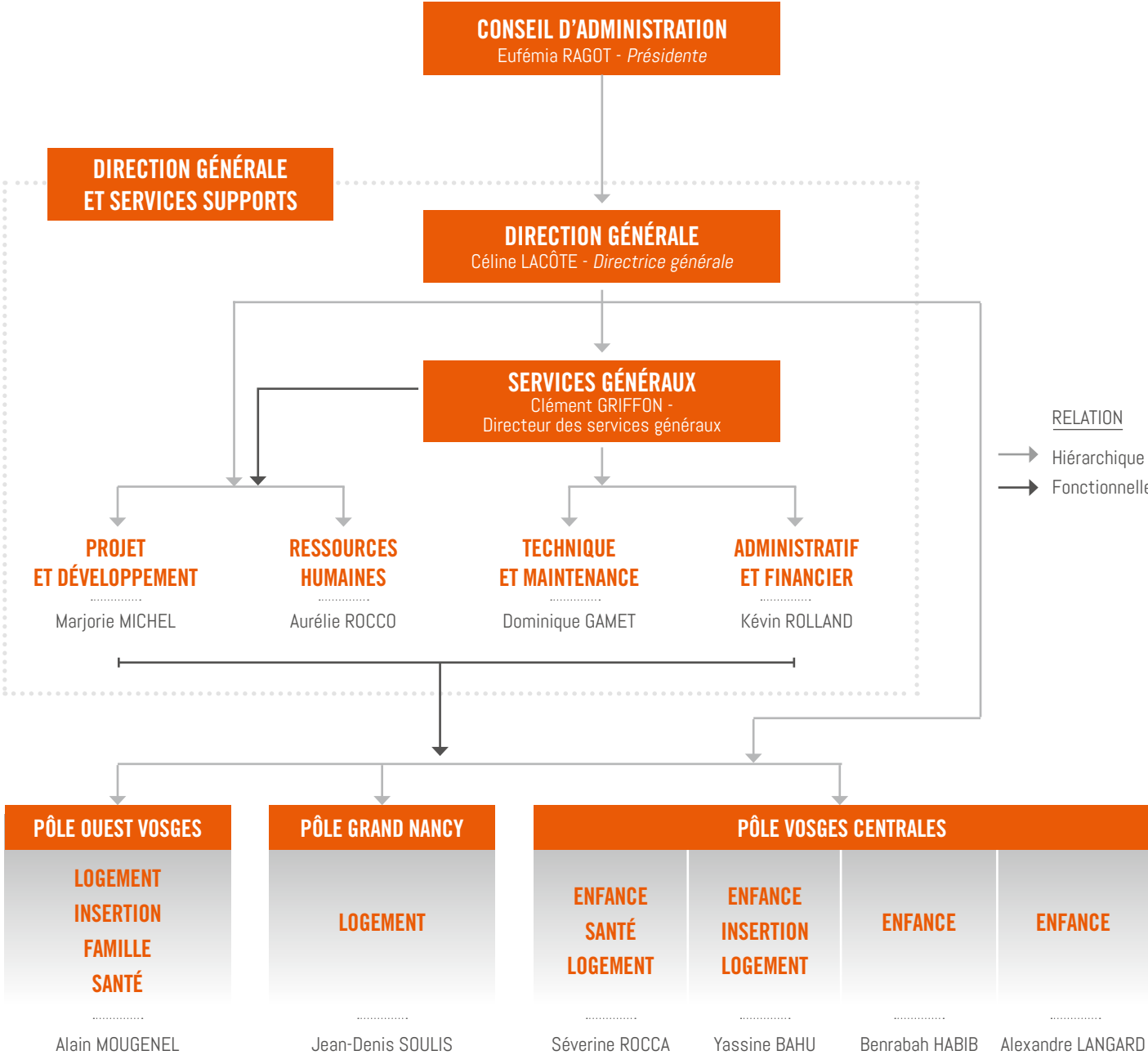
Le poste a été créé pour poursuivre la structuration de l'association et plus spécifiquement du pôle administratif et financier et du pôle maintenance générale.

Par ailleurs, le directeur des services généraux pilote des projet transversaux à l'association comme la mise en place de nouveaux logiciels métiers ou la déclinaison de la réglementation générale liée à la protection des données. L'objectif est de garantir la cohérence de notre fonctionnement associatif.





# ORGANIGRAMME

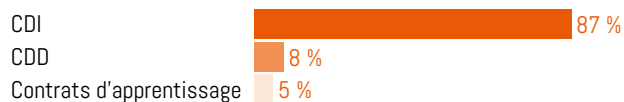


# RESSOURCES HUMAINES

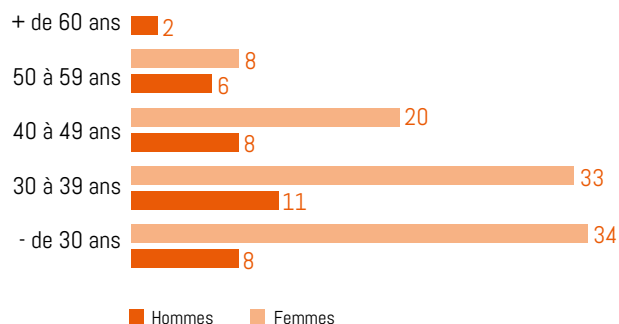
**Le service ressources humaines ne cesse d'évoluer depuis 2018, en même temps que nos développements.**

Il assure le suivi des salariés-es, de leur entrée dans l'association à leur sortie (embauche, parcours d'intégration, formation, fin de contrat, etc.). L'équipe a également pour missions de gérer les litiges et d'accompagner les salariés-es sur tout ce qui a trait à leur évolution dans l'association.

## TYPE DE CONTRAT AU 31/12/2021



## DÉMOGRAPHIE AU 31/12/2021



## EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2021 :

**130** salariés-es pour **126** ETP 

 **95**  **35**

Soit une augmentation par rapport à 2020 de :

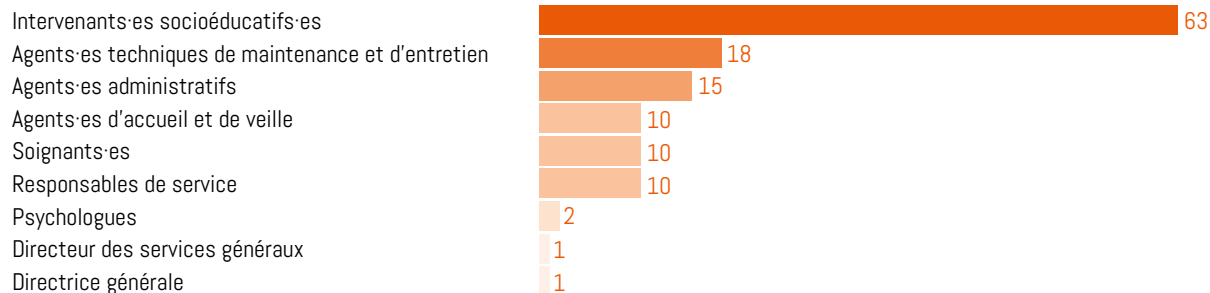
**. 26,2 %** pour les effectifs

**. 28,4 %** pour les ETP

**7** bénévoles

**16** administrateurs-rices bénévoles

## RÉPARTITION DES SALARIÉS-ES PAR MÉTIER



## RECRUTEMENT

**50 entrées :**

. 18 CDI

. 28 CDD

. 4 apprentissage

**25 sorties**

dont 1 départ en retraite

**6 CDD transformés en CDI**

**1 apprenti prolongé en CDD**

## FORMATION

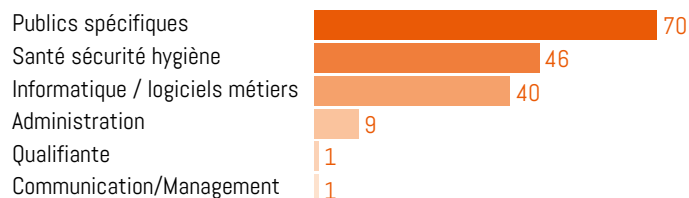
**115 salariés-es** ont suivi au minimum  
une formation au cours de l'année 2021

Ce qui représente **88,46 %** des salariés.

**2,5 jours** : durée moyenne de la formation

**488 h 30** de formation sur **64** répartis  
sur l'ensemble de l'année

## NOMBRE DE SALARIÉS-ES FORMÉS-ES PAR THÈME







# PROJET ET DÉVELOPPEMENT

**Le service Projet et Développement vise à :**

**Soutenir le développement  
de l'association en venant  
en appui de la direction  
sur le déploiement  
des nouveaux projets**

- . Coordination et réalisation de différentes réponses à appel à projets
- . Animation de séminaires de travail à destination des responsables de service
- . Construction et animation de formations
- . Animation et coordination d'une démarche écocitoyenne visant à réduire les impacts des activités de l'association sur la planète

**Garantir et améliorer la qualité  
des prestations proposées  
aux personnes accompagnées  
à travers**

- . Animation et coordination de différents projets portés par les services
- . Coordination des projets de service et des évaluations externes

**Assurer la communication  
de l'association**

- . Création et animation de la communication interne de l'association
- . Mise à jour de la charte graphique de l'association
- . Mise à jour des outils de communication de l'association
- . Mise à jour du site Internet



# SERVICES GÉNÉRAUX

## MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIELS

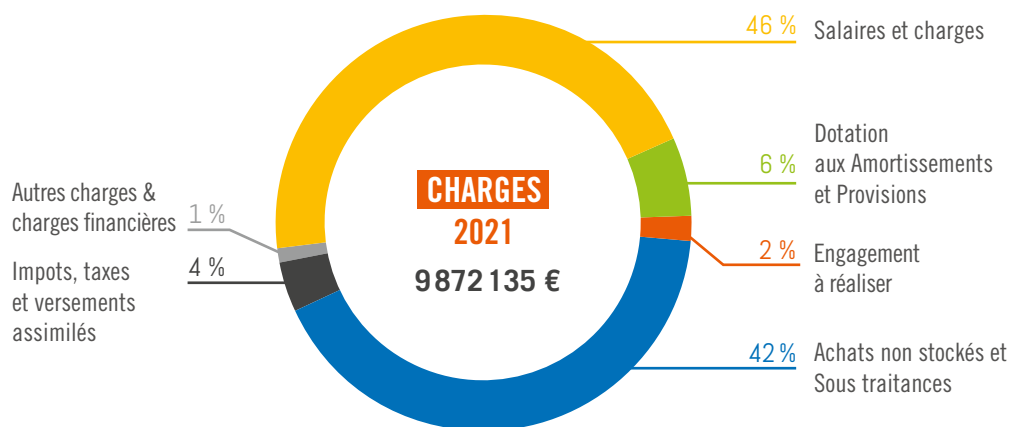
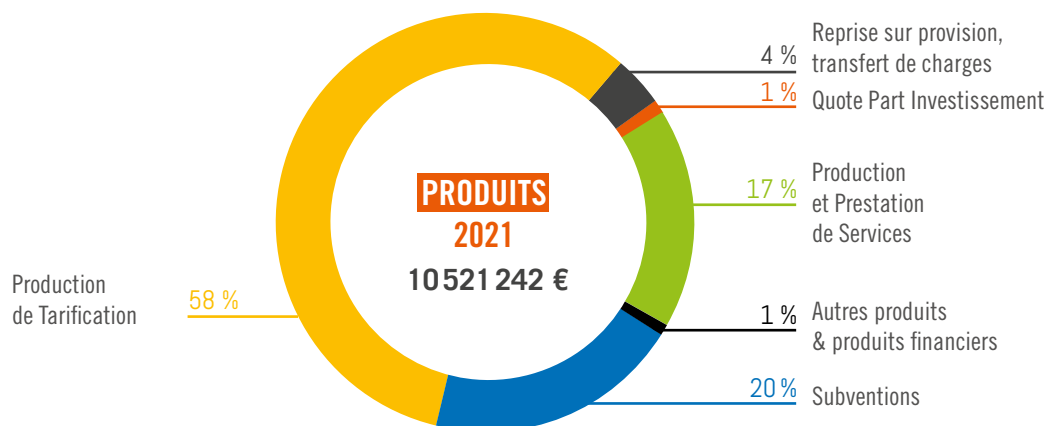
**En 2021, renforcement et stabilisation du service avec la volonté de transmettre le savoir-faire d'ADALI par l'accueil d'apprentis.**

- . Suivi des contrôles réglementaires et des mesures correctives
- . Suivi de l'entretien du parc automobile
- . Maintenance des locaux et des logements avec remise en état
- . Suivi des demandes de travaux au sein du logiciel de service d'assistance dédié
- . Coordination de l'aménagement des nouveaux logements

### Principaux chantiers 2021

- . Suivi des travaux d'isolation extérieure du bâtiment Rebeuval à Neufchâteau
- . Rénovation et réhabilitation de plus de soixante-dix logements
- . Installation de nouvelles cuisines adaptées aux actions collectives sur trois de nos services
- . Suivi des garanties décennales du bâtiment Campus
- . Modernisation des installations énergétiques à la direction générale de l'association
- . Création de partenariats privilégiés avec nos fournisseurs
- . Participation à l'étude sur la réalisation de la future résidence habitat jeunes L'Or Bleu à Eloyes en collaboration avec la société Mauffrey

## MOYENS FINANCIERS



### Principaux chantiers 2021

- . Mise en place de moyens de paiement adaptés aux situations des jeunes migrants
- . Négociation de contrats-cadres avec nos fournisseurs
- . Coordination de la partie comptable de nos logiciels métiers à l'échelle de l'association



## PARTENAIRES



**PRÉFET  
DES VOSGES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





### **ADALI Habitat**

Direction Générale et Services Supports  
18, allée de la Forêt de la Reine  
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy

---

Tél. 03 83 91 10 00  
Email : [info@adali-habitat.fr](mailto:info@adali-habitat.fr)

[www.adali-habitat.fr](http://www.adali-habitat.fr)